

Allocation canadienne pour enfants (ACE) - feuille de calcul pour les versements de juillet 2019 à juin 2020 (année de base 2018)

L'augmentation de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) lié à la COVID-19 n'est pas prise en compte dans ce calcul.

Allocation canadienne pour enfants (ACE)

Pour chaque personne à charge admissible de moins de 6 ans (entrer 6 639 \$ X ___) _____ \$ (1)
Pour chaque personne à charge admissible âgée de 6 à 17 ans (entrer 5 602 \$ X ___) _____ \$ (2)
Sous-total (additionner les lignes 1 et 2) _____ \$ (3)

Réduction d'allocation

- Si votre revenu familial net rajusté (RFNR) est 31 120 \$ ou moins, ne pas compléter l'étape 1 ou 2. Entrer « 0 » à la ligne 12.
- Si votre RFNR est supérieur à 31 120 \$ jusqu'à 67 426 \$, compléter l'étape 1. Entrer « 0 » à la ligne 11 de l'étape 2.
- Si votre RFNR est supérieur à 67 426 \$, compléter l'étape 2.

Étape 1

Entrer votre RFNR _____ \$ (4)

Montant de base _____ 31 120 \$ (5)

Ligne 4 moins la ligne 5 (entrer le moindre montant du résultat ou 36 306 \$, ou entrer zéro si le résultat est négatif) _____ \$ (6)

À la ligne 7, entrer le résultat selon le nombre d'enfant(s) :

- 7% de la ligne 6 si vous avez un enfant
- 13,5% de la ligne 6 si vous avez deux enfants
- 19% de la ligne 6 si vous avez trois enfants
- 23% de la ligne 6 si vous avez quatre enfants ou plus _____ \$ (7)

Étape 2

Entrer votre RFNR _____ \$ (8)

Montant de base _____ 67 426 \$ (9)

Ligne 8 moins la ligne 9, si négatif, entrer zéro _____ \$ (10)

À la ligne 11, entrer le résultat selon le nombre d'enfant(s) :

- 2 541 \$ + 3,2% de la ligne 10 si vous avez un enfant
- 4 901 \$ + 5,7% de la ligne 10 si vous avez deux enfants
- 6 898 \$ + 8% de la ligne 10 si vous avez trois enfants
- 8 351 \$ + 9,5% de la ligne 10 si vous avez quatre enfants ou plus _____ \$ (11)

Montant total de réduction d'allocation (ligne 7 plus ligne 11) _____ \$(12)
ACE annuel (ligne 3 moins la ligne 12), si négatif, entrer zéro _____ \$(13)

Prestation pour enfants handicapés (PEH)

Si vous n'avez pas de personne à charge admissible avec un handicap, entrer « 0 » à la ligne 19.

Pour chaque personne à charge admissible avec un handicap (entrer 2 832 \$ X ___) _____ \$(14)
Entrer votre RFNR _____ \$(15)
Montant de base _____ 67 426 \$(16)
Ligne 15 moins la ligne 16, si négatif, entrer zéro _____ \$(17)

À la ligne 18, entrer le résultat suivant :

- 3,2% de la ligne 17 si vous avez une personne à charge admissible avec un handicap
- 5,7% de la ligne 17 si vous avez deux personnes ou plus à charge admissible avec un handicap _____ \$(18)

PEH annuel (ligne 14 moins ligne 18), Si négatif, entrer zéro _____ \$(19)

Montant annuel de l'allocation canadienne pour enfants (ligne 13 plus la ligne 19) _____ \$(20)

Montant mensuel de l'allocation canadienne pour enfants (ligne 20 divisé par 12) _____ \$(21)